## PROGRAMME DE FORMATION



# Référent Santé, Sécurité au Travail



## Présentation de la formation

Le salarié déclaré compétent va assister l'employeur sur les thématiques de santé et sécurité des salariés de l'entreprise. Il doit évaluer les risques de chaque poste de travail, mais aussi planifier les actions de prévention de l'entreprise, les suivre puis les mettre en œuvre.

Nous vous proposons une formation personnalisée, dans vos locaux, en prenant en compte vos besoins et vos risques professionnels.

## Objectifs de la formation -

- Acquérir les connaissances indispensables pour mener à bien sa mission de responsable santé sécurité.
- Comprendre et intégrer les grands principes de la réglementation liée à la santé sécurité au travail.
- Intégrer, déployer et mettre en œuvre les objectifs d'amélioration en matière de santé sécurité au travail dans le management global de l'entreprise.
- Être source de propositions pour conduire une démarche de prévention visant à la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles. Se positionner parmi les acteurs de la prévention.
- Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité (DUER, plan de prévention, etc.).

#### **INFO' PRATIQUES**



### PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

Responsable Santé & Sécurité / Manager Aucun prérequis n'est demandé



**DURÉE** 

3 jours soit 21 heures



**LIEU ET DATE** 

Dans vos locaux Dates sur demande



### **DÉLAIS D'ACCÈS**

Prise en charge sous 24 h Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



#### **MODALITÉS**

Disponible sous format présentiel Disponible sous format distanciel Disponible sous format mixte



**TARIF** 

#### Sur demande

Intra-entreprise : à partir de 1 400.00 € HT / Groupe

Devis sous 24 h



## LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

## Ressources pédagogiques -

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

#### Modalités d'évaluation -

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

### Validation de la formation -

• Attestation de fin de formation.



#### RENOUVELLEMENT

Nous préconisons le renouvellement de votre formation Référent Santé Sécurité du Travail **tous les 4 ans**.

## PROGRAMME DE LA FORMATION



### 1. Situer son entreprise par rapport à la prévention des risques

Enjeux de la prévention des risques Définition des 8 valeurs essentielles du réseau Indicateurs de la santé et sécurité au travail Outils de repérage de son niveau d'organisation (GP&SST et DIGEST) Diagnostic entre la démarche de son entreprise et les bonnes pratiques du réseau

### 2. Évaluer les risques professionnels

Dangers, risques et les dommages Analyse a posteriori et analyse a priori des risques Distinction entre le travail prescrit et le travail réel Méthode et outils pour recueillir le témoignage des travailleurs Déterminer un système de cotation des risques professionnels

### 3. Contribuer à la mise à jour des documents obligatoires en Santé et Sécurité

Documents obligatoires d'évaluation des risques professionnels : document unique d'évaluation des risques professionnels, plan de prévention, protocole de sécurité, liste des postes à risque, etc.

Actualisation des documents relatifs à la SSCT : fréquence, conditions, méthodologie, etc.

### 4. Identifier des mesures de prévention

Principes généraux de prévention des risques professionnels Mesures de prévention organisationnelles, techniques et humaines Évaluer l'efficacité des mesures de prévention Hiérarchiser les mesures de prévention

### 5. Développer une approche pluridisciplinaire

Enjeux et principes d'une approche pluridisciplinaire Acteurs internes et externes : rôle, contributions et interactions Rôle et missions du salarié désigné compétent Cadre réglementaire de la délégation de pouvoir

### 6. Recueillir et traiter les informations de la santé et sécurité

Connaître les sources d'information internes et externes Traiter une problématique de santé au travail grâce aux informations recueillies

### 7. Organiser la démarche de prévention

Étapes d'une démarche de prévention Repérer la contribution des acteurs (RH, CSE, managers, etc.) Sensibiliser et impliquer les acteurs

#### 8. La mise en place de la veille réglementaire en Santé Sécurité au Travail

Connaître les différentes sources d'informations pour réaliser sa veille réglementaire. Piloter la veille réglementaire.

## Accessibilité -

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

## Références réglementaires -

Article L4121-1 à L4121-5 et articles L4644-1 et R4644-1 et suivants du code du travail

### ● COVID-19 **—**

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

### **NOUS CONTACTER**





03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



acxconseil.fr



Organisme de formation certifié QUALIOPI et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.